# 

* Date : 18-09-2013
* Language : French
* Section : Legislation
* Source : Numac 2013730923
* Author :

Tribunal de commerce de Mons
Par jugement du 09/09/2013, le Tribunal de Commerce de Mons a déclaré la faillite, SUR ASSIGNATION, de WA.RO.LE SA, dont le siège social est sis à 7301 HORNU, rue de Mons 9C, immatriculée pour l'activité de promotion immobilière, B.C.E. n° 0867.217.711.
Curateur : Maître TONY BELLAVIA, RUE DES MARCOTTES 30, à 7000 MONS.
Cessation des paiements : provisoirement le 09/09/2013.
Dépôt des déclarations de créances pour le 09/10/2013.
Les personnes physiques qui se sont constituées sûreté personnelle du failli ou de la faillie ont le moyen d'en faire déclaration au greffe, conformément à l'article 72ter de la loi sur les faillites.
Dépôt au greffe du premier procès-verbal de vérification des créances : le 06/11/2013.
Pour extrait conforme : le greffier, (signé) F. BAUGNIES.